

UAMC

Union Amicale des Maires du Calvados

RAPPORT MORAL

UAMC

***Monsieur Olivier PAZ, Président de l'Union
Amicale des Maires du Calvados***

Union Amicale des Maires du Calvados

À Honfleur, le 6 mai 2022

**Monsieur le Préfet,
Monsieur le Secrétaire Général,
Messieurs les Sous-Préfets,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Colonel JUNQUA,
Colonel AUVRAY,
Mesdames, Messieurs les responsables d'administrations,
Mes chers Collègues, Maire de la plus petite commune à la plus grande, je vois que le maire de Caen nous a rejoints, que je salue,
Bienvenue à tous, et heureux de nous retrouver.**

Je vois Jean-Léonce DUPONT qui arrive, bienvenue Monsieur le Président du Conseil Départemental,

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

Je veux tout d'abord vous dire que c'est un plaisir de se retrouver à Honfleur. Bien sûr, mes collègues d'Isigny et de Grandcamp-Maisy me disent que cela leur fait de la route, c'est vrai, mais la ville est tellement belle que c'est à chaque fois un plaisir que de s'y retrouver.

Je remercie Michel LAMARRE qui m'avait téléphoné pour m'expliquer son absence, d'avoir tout mis en œuvre pour que notre accueil soit le meilleur possible, et c'est le cas.

Je remercie également tous nos partenaires qui ont pu monter les stands, dans cette salle, avec les moyens dont nous disposons.

Nous disposions d'une fenêtre de tir assez réduite pour organiser cette assemblée générale, entre le devoir de réserve lié à l'élection présidentielle et le devoir de réserve qui va arriver, lié à l'élection législative. Nous avons donc une petite fenêtre de tir de quinze jours et nous l'avons utilisée.

Il n'en demeure pas moins qu'un certain nombre de parlementaires se sont excusés de ne pouvoir être présents : Corine FÉRET et Laurence DUMONT, et notre collègue Marc ANDREU SABATER, qui m'a expliqué hier qu'une Ministre candidate était sur ses terres et qu'il ne pouvait donc être parmi nous aujourd'hui.

Je voudrais rappeler en quelques mots, car c'est le but d'un rapport moral, quels sont les fondamentaux de l'UAMC : représenter les maires, les aider dans l'exercice de notre mission.

Notre force, à l'UAMC, c'est d'accorder la même importance à toutes les strates de collectivités et d'avoir un conseil d'administration comptant autant de femmes que d'hommes, représentant la diversité de nos territoires et la multiplicité de nos engagements politiques.

Que dire de l'année 2021 et des premiers mois de 2022 ?

L'état d'urgence sanitaire a fait que l'année 2021 a été une année en demi-teinte, avec nombre de festivals qui n'ont pas eu lieu, des animations reportées, etc. Nous étions dans un entre-deux avec les différents pics de contamination que nous avons connus, les opérations de vaccination, tout ce qu'a pu engendrer cette pandémie.

Néanmoins, nous avons déjà, avec l'État, envisagé l'avenir, avec **le plan de relance et les contrats de relance et de transition écologique** qui ont été signés très rapidement dans toutes les intercommunalités. Je crois que nous avons été l'un des premiers départements à les signer, même si nous avons fait part à Monsieur le Préfet de quelques réticences, non pas sur l'objet, mais sur la signature. En effet, on demande aux présidents de la communauté de communes, aux présidents de la communauté d'agglomération ou de la communauté urbaine, de signer notamment pour des engagements municipaux, sachant que ce plan de relance comportait des engagements au niveau de la communauté de communes mais également des engagements municipaux. Donc, nous signons pour les maires, nous engageons les maires, par notre signature, pour des compétences qui ne sont pas les nôtres. Je pense que ce document aurait gagné à être signé par chacun des maires qui avait un projet qui s'inscrivait dans le CRTE.

Cette année 2021 aura également vu le départ de Mathias BOUVIER, DASEN, qui a été remplacé par Armelle FELLAHI, et le départ, voici deux mois, de Philippe COURT. Je vois que Jean-Philippe VENNIN a retrouvé le sourire, il a eu un intérim d'assez longue durée car ce départ intervenait juste avant les présidentielles, d'où la nécessité d'attendre le second tour des élections pour installer notre nouveau Préfet, ce qui a été fait la semaine dernière.

Je vous remercie, Monsieur le Préfet, du contact téléphonique que nous avons eu dès votre nomination et du signe que vous avez montré en vous déplaçant à l'UAMC parmi vos premiers rendez-vous, montrant ainsi que vous pensez, comme nous tous dans cette salle, que pour que les choses fonctionnent, il faut que l'État et les collectivités s'entendent et marchent du même pas. J'ai la certitude de votre pragmatisme et de votre volonté que nous puissions travailler étroitement ensemble.

J'en profite pour **saluer la qualité des relations que nous entretenons avec de nombreux services de l'État**, avec en tête le Préfet, les Sous-Préfets, mais aussi la gendarmerie nationale, le SDIS, les services de l'Éducation nationale, de la DDTM, de la DDFIP. Oui, Monsieur TRICHET, même quand il s'agit de parler de chiffres, nous parvenons quand même à bien travailler avec vous et avec d'autres.

Je veux également **saluer le travail en commun que nous réalisons avec mes quatre collègues Présidents des Maires de Seine-Maritime, de l'Eure, de l'Orne, et de la Manche**, et je salue Charly VARIN, le Président des Maires de la Manche, qui nous fait l'amitié d'être présent. **Cette Entente des Présidents des AD de Normandie** se réunit au moins deux fois par an, elle porte des propositions, elle pourvoit aux nominations dans les commissions qui ont un caractère régional. De plus, nous essayons de rencontrer régulièrement, au moins une fois par an, le président de région et le préfet de région, pour les questions qui relèvent du niveau régional.

Nombre de textes ont fait l'objet de débats avec nos parlementaires. Vous savez que la **Conférence des parlementaires** se réunit traditionnellement deux fois par an pour évaluer les textes qui viennent d'être votés, pour étudier les textes en cours d'examen. Nous y avons adjoint notre Députée européenne depuis la dernière réunion. Bien entendu, certains textes ont fait l'objet de débats assez vifs. Je pense à la loi Climat et résilience, avec cet objectif du zéro artificialisation net dont les modalités de calcul et d'application restent à préciser, la loi 3DS, et le décret sur le recul du trait de côte où le gouvernement, après une levée de boucliers des élus locaux, a fini par entendre raison et ne retenir que les communes littorales volontaires.

C'est pour moi l'occasion, alors que nous allons élire nos législateurs, dont un certain nombre sont dans cette salle, ainsi qu'un certain nombre de candidats et un représentant du Sénat, de **pousser un véritable cri d'alarme: 47 000 lois, 247 000 règlements, 440 000 normes, 88 codes différents.**

Nous n'en pouvons plus.

Nous sommes aujourd'hui bien loin de l'adage selon lequel nul n'est censé ignorer la loi. La réalité est que, aujourd'hui, plus personne ne peut connaître totalement la loi. Urbanisme, aménagement, santé, sport : il n'est pas un sujet local, un projet local, qui échappe à l'inflation normative, réglementaire, à l'avalanche de contraintes nouvelles qui, trop souvent, ne prennent pas en compte les capacités techniques et financières des collectivités.

Tout cela nuit à la fois à l'équité, à l'efficacité et à la performance de l'action locale. Trop souvent, les maires voient leurs projets de développement entravés par le carcan administratif, les injonctions réglementaires et, je le dis pour l'avoir vécu, parfois contradictoires entre services de l'État, qui ne tiennent pas compte des spécificités locales. Il en résulte une complexité croissante de l'action publique locale, une perte de temps préjudiciable à la réalisation des projets. Certains d'entre vous, je le sais pour les avoir entendus, finissent par se dire "À quoi bon?".

Il est donc urgent, Mesdames, Messieurs les législateurs ou futurs législateurs, d'en finir avec cette boulimie normative et bureaucratique, parce qu'elle finit par entraver l'action décentralisée de notre République. J'en appelle à la subsidiarité bien appliquée, la sobriété réglementaire, la simplification administrative. Je dirais simplement que, parfois, il faudrait que le bon sens puisse primer.

La gestion de la crise sanitaire a montré de manière incontestable **le rôle essentiel et l'agilité des collectivités, à tous les niveaux.** On sait comment les maires se sont organisés, on sait comment le Conseil départemental a su faire en sorte qu'une partie des salariés de Vieux-la-Romaine ouvrent une antenne, un standard téléphonique pour répondre aux demandes. Dans toutes les communautés, à notre niveau, nous avons trouvé très rapidement des solutions. Désormais, je pense qu'il faut en tirer une conclusion majeure : **l'État doit conduire l'action publique en confiance avec les collectivités, desserrer le carcan administratif et montrer des signes de respect envers ses élus locaux.**

Enfin, cette année 2021 et ce début d'année 2022 nous auront pu intervenir et répondre à vos interrogations, qui ont été nombreuses, sur les **parrainages pour les présidentielles**. Pour tout vous dire, c'est tellement bon de se sentir désirable et désiré, ne fut-ce que quelques semaines.

Voilà, je terminerai en disant que, malheureusement, comme dans d'autres régions, mais sans doute moins que dans d'autres, **le Calvados aura connu, lui aussi, son lot de menaces, de dégradations de biens ou d'agressions envers des élus municipaux ou des élus nationaux**. Bien entendu, chaque fois qu'un maire a été concerné, je l'ai contacté, réconforté, et je l'ai assuré de l'entière solidarité de vous tous et de la nation. Je salue à la fois les services de la gendarmerie ou de la police nationale, les services de la justice, qui ont fait en sorte, à chaque fois, qu'une réponse rapide puisse être donnée à ces actes.

Depuis notre dernière AG, nous avons dû déplorer le décès de Bruno LARSONNEUR, Maire de Sallen, et de Pierre BOUBARNE, maire de Saint-Julien-sur-Calonne. Je salue ici leur mémoire.

Alors que, au cours des récentes crises, nous avons redécouvert tout l'intérêt de la proximité, alors que l'on nous expose, au quotidien, le bien-fondé des circuits courts, je l'affirme : **le maire est la cheville ouvrière de la République, il est le circuit court de la démocratie**.

Bravo, bravo et merci pour le sens de l'intérêt général que vous démontrez au quotidien.

Vous êtes, mes chers collègues, la maille fine de l'action publique, au service du citoyen et du pays. Servir le citoyen, agir pour la République, telle est, au quotidien, notre mission.

Soyez-en fiers, mes chers collègues, tout comme, chaque matin, je suis fier de vous représenter.

Merci.
